

# ECO BUSINESS

PME - TPE - STARTUP

27 Septembre 2024

www.lodj.ma



## DIRECTIVE EUROPÉENNE : LA DIASPORA MAROCAINE À L'ÉPREUVE DE BRUXELLES ?

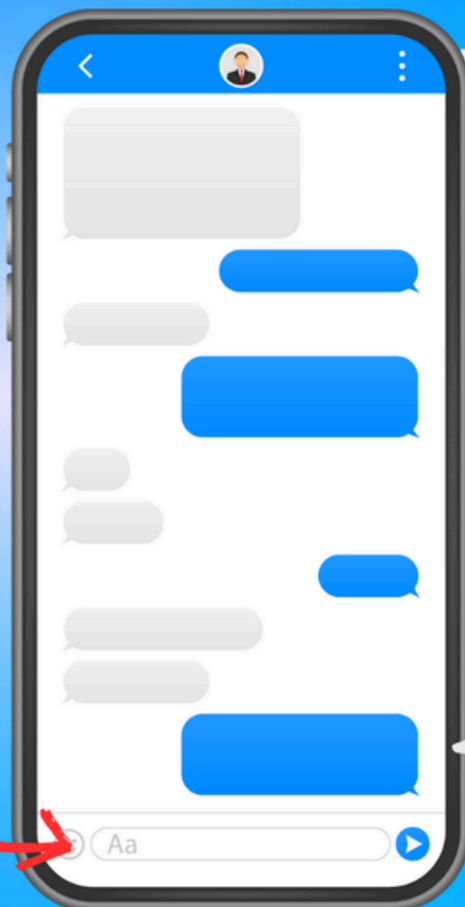


SCAN ME 

**Les transferts des MRE menacés, une réglementation européenne peut-elle étrangler les transferts vitaux des MRE ?**

# L'ODJ CHATBOT

WWW.LODJ.MA



**PARLEZ-NOUS À TRAVERS NOTRE NOUVEAU CHATBOT  
ET OBTENEZ DES RÉPONSES INSTANTANÉES, IL EST LÀ POUR  
VOUS AIDER 24H/24.**



SCAN ME



# SOM MAIRE



**DIRECTIVE EUROPÉENNE :  
LA DIASPORA MAROCAINE À  
L'ÉPREUVE DE BRUXELLES ?**



**BANK AL-MAGHRIB A  
COMMUNIQUÉ SES  
PRÉVISIONS  
MACROÉCONOMIQUES**



**LES DÉFIS DE LA  
TRANSFORMATION DIGITALE  
DANS LE SECTEUR PUBLIC  
MAROCAIN**



**ENFIN, LE PLAN MAROC  
DIGITAL 2030 VOIT LE JOUR**



## Directive européenne : La diaspora marocaine à l'épreuve de Bruxelles ?

**Les transferts des MRE menacés, une réglementation européenne peut-elle étrangler les transferts vitaux des MRE ?**

Les transferts de fonds des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) constituent un pilier essentiel pour l'économie marocaine, mais une directive européenne récemment adoptée vient remettre en question cette source vitale de revenus. Derrière cette décision se cachent des enjeux cruciaux pour les banques marocaines opérant en Europe. L'objectif affiché est de réguler la présence des banques étrangères sur le sol de l'Union Européenne (UE), avec une attention particulière portée aux institutions britanniques, suite au Brexit. Cependant, cette législation ne se limite pas aux banques anglaises, elle s'étend à toutes les banques étrangères, y compris marocaines. Dès lors, l'inquiétude se fait sentir à Rabat.

L'une des principales préoccupations des autorités marocaines est l'impact de cette directive sur les transferts d'argent des MRE, qui sont une manne indispensable à l'économie nationale.

Ces fonds permettent non seulement de financer une grande partie du déficit commercial, mais ils constituent également une source essentielle de revenus pour de nombreuses familles marocaines.

Les banques marocaines implantées en Europe jouent un rôle clé dans ces opérations, facilitant les transferts d'argent grâce à leurs filiales et succursales.

Cependant, avec cette nouvelle réglementation, ces services pourraient être sérieusement restreints, voire interdits, menaçant ainsi la proximité tissée au fil des années avec la diaspora marocaine.

**En chiffres, le tableau est impressionnant : entre 2020 et 2023, les transferts des MRE ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 19,2 %, selon l'Office des Changes.**

Rien que pour 2023, ces envois ont atteint un montant record de 115,3 milliards de dirhams (MMDH), soit une augmentation de 4,1 % par rapport à l'année précédente.

Ce flux est primordial pour le Maroc, non seulement en termes de soutien aux familles, mais aussi pour renforcer les réserves de devises et stabiliser la balance commerciale.





# Directive européenne : La diaspora marocaine à l'épreuve de Bruxelles ?

Face à cette menace, les autorités marocaines, en collaboration avec les banques concernées, se sont rapidement mobilisées. Abdellatif Jouahri, le gouverneur de Bank Al-Maghrib (BAM), a annoncé une série de négociations avec les instances européennes pour atténuer les effets de cette directive. Les discussions se concentrent principalement sur les relations avec la Commission européenne, la Direction Générale de la Stabilité Financière (FISMA), ainsi qu'avec les pays européens qui accueillent une grande partie des transferts des MRE, tels que la France, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas.

Le principal enjeu de ces négociations réside dans l'interprétation nationale de la directive. En effet, chaque État membre transposera cette législation en droit national, ce qui laisse place à des divergences d'application. Certains pays de l'UE ont déjà commencé à imposer des restrictions aux filiales des banques marocaines, ce qui préfigure des difficultés futures. La montée de l'extrême droite en Europe, avec sa rhétorique protectionniste et anti-immigration, pourrait aggraver la situation, poussant certains gouvernements à durcir encore les conditions d'activité des banques étrangères.

L'enjeu va bien au-delà de la simple réduction des transferts d'argent. Une baisse significative de ces flux impacterait directement des milliers de familles marocaines qui dépendent de ces fonds pour leur subsistance quotidienne. Sur un plan macroéconomique, cela affaiblirait les réserves de devises du pays, compliquant encore plus la gestion de la balance des paiements. Les projections actuelles de Bank Al-Maghrib prévoient que les transferts des MRE pourraient atteindre 121,8 milliards de dirhams en 2025, mais cette estimation pourrait s'effondrer si la directive est appliquée dans sa forme la plus restrictive.

Les autorités marocaines se trouvent donc dans une course contre la montre pour limiter les dégâts. La menace est réelle, et les conséquences pourraient être profondes, tant pour les individus que pour l'économie marocaine dans son ensemble.

Cette situation met en lumière la dépendance marocaine aux transferts de sa diaspora et soulève des questions sur la diversification des sources de devises. Face aux défis posés par la nouvelle réglementation européenne, il est peut-être temps de réfléchir à des alternatives. Le développement d'autres secteurs économiques pourrait compenser la baisse des transferts des MRE et renforcer la résilience de l'économie marocaine.

Le défi pour le Maroc sera de naviguer à travers ces turbulences, en s'assurant que la relation avec la diaspora reste forte et que les canaux de transfert d'argent restent ouverts, tout en explorant de nouvelles solutions pour stabiliser l'économie.

---



[www.pressplus.ma](http://www.pressplus.ma)



## LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

100%  
FREE



**Pressplus** est le kiosque 100% digital et augmenté de **L'ODJ Média** du groupe de presse **Arrissala SA** qui vous permet de lire une centaine de nos **magazines, hebdomadaires et quotidiens** gratuitement.

Que vous utilisiez votre téléphone mobile, votre tablette ou même votre PC, **Pressplus** vous apporte le kiosque directement chez vous

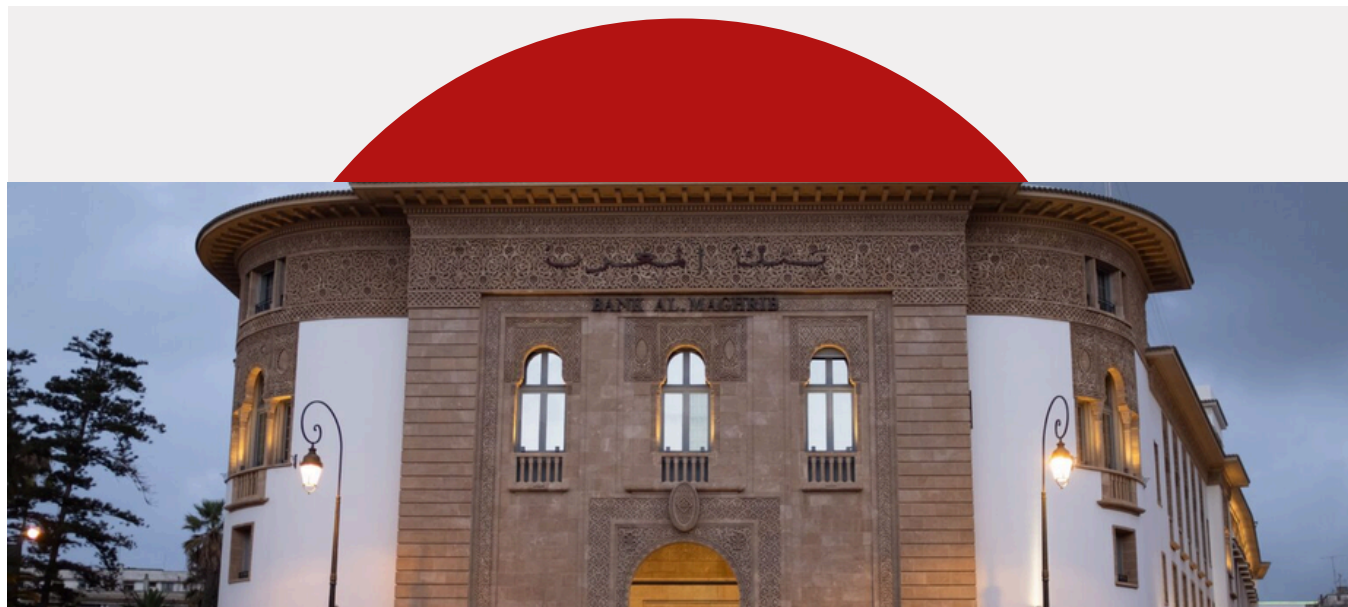


SCAN ME



## Bank Al-Maghrib a communiqué ses prévisions macroéconomiques

Le 24 septembre, lors de sa troisième réunion trimestrielle de l'année, le Conseil de Bank Al-Maghrib a pris la décision de maintenir le taux directeur à 2,75%.



Cette décision, bien qu'attendue par certains analystes, s'inscrit dans une conjoncture économique marquée par des incertitudes tant sur le plan national qu'international. En optant pour le statu quo, la banque centrale réaffirme sa volonté de soutenir la stabilité macroéconomique du pays tout en évitant de prendre des mesures qui pourraient déséquilibrer la dynamique actuelle.

Bank Al-Maghrib a également mis en avant l'importance de la surveillance continue de la situation économique et sociale. La banque se dit prête à ajuster sa politique monétaire en fonction des évolutions, notamment si des tensions inflationnistes ou des pressions sur le marché de l'emploi venaient à apparaître. En maintenant le taux directeur à ce niveau, l'institution cherche à garantir un environnement favorable pour les investissements et la consommation, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages.

Cette réunion trimestrielle illustre ainsi la prudence de Bank Al-Maghrib dans la gestion de la politique monétaire, dans un contexte où les économies mondiales subissent encore les répercussions des crises successives, notamment la pandémie et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. La stabilité économique du Maroc demeure une priorité, et l'institution veille à naviguer dans cet environnement complexe avec précaution et flexibilité.

**Inflation global devrait  
décélérer de 6,1 en  
2023 à 1,3% en 2024**  
**Croissance  
économique à 2,8% en  
2024 pour rebondir à  
4,4% en 2025**  
**Contraction de 6,9%  
en 2024, progression  
de 8,6% en 2025**  
**La croissance non  
agricole passera à 3,9%  
en 2024 et 2025**  
**Autour de 4,4% du PIB  
en 2024 et 3,9% du PIB  
en 2025**



# Bank Al-Maghrib a communiqué ses prévisions macroéconomiques

**Lors de sa réunion trimestrielle du 24 septembre, Bank Al-Maghrib a communiqué des prévisions macroéconomiques importantes pour les années à venir.**

Malgré le maintien du taux directeur à 2,75%, la banque centrale projette une décélération notable de l'inflation. Celle-ci devrait passer de 6,1% en 2023 à 1,3% en 2024, une évolution encourageante qui reflète un retour à une certaine stabilité des prix après une période marquée par des pressions inflationnistes dues à des chocs externes, notamment la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

En termes de croissance économique, les perspectives sont mitigées à court terme, avec une prévision de 2,8% en 2024, avant un rebond à 4,4% en 2025. Cette relance est en grande partie attribuable à la reprise de la valeur ajoutée agricole, qui devrait d'abord enregistrer une contraction de 6,9% en 2024, conséquence des aléas climatiques, avant de progresser de 8,6% en 2025. Ces prévisions soulignent l'importance de la performance agricole pour l'économie marocaine.

Par ailleurs, la croissance du secteur non agricole est prévue à 3,9% en 2024 et 2025, témoignant d'une dynamique plus stable dans les secteurs industriels et des services. Cependant, le déficit budgétaire devrait se maintenir à un niveau élevé, à 4,4% du PIB en 2024, avant de se réduire légèrement à 3,9% en 2025, traduisant les efforts du gouvernement pour contenir les dépenses publiques tout en soutenant la croissance.

Ces prévisions montrent que, bien que des défis demeurent, notamment dans le secteur agricole, la trajectoire globale de l'économie marocaine s'oriente vers une stabilisation progressive à partir de 2025, avec un retour de la croissance et une maîtrise de l'inflation.

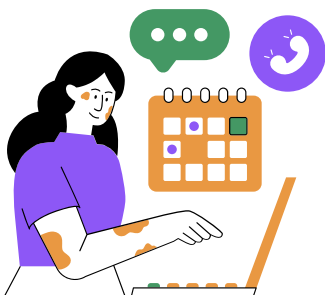




# LES DÉFIS DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DANS LE SECTEUR PUBLIC MAROCAIN

La transformation digitale est aujourd'hui un enjeu central pour les administrations publiques à travers le monde, et le Maroc ne fait pas exception. En s'inscrivant dans la dynamique de modernisation de ses services publics, le Royaume a placé la digitalisation au cœur de ses réformes. L'objectif est clair : rendre l'administration plus efficiente, transparente et accessible pour les citoyens. Cependant, la transition vers un secteur public entièrement digitalisé présente plusieurs défis, à la fois techniques, organisationnels et humains.

Au Maroc, la transformation digitale des services publics a connu des progrès notables ces dernières années. De nombreux ministères et administrations ont adopté des plateformes numériques permettant de faciliter les démarches administratives des citoyens et des entreprises. Des services en ligne tels que le paiement des impôts, la délivrance de documents administratifs ou encore l'accès aux informations légales ont été mis en place, réduisant ainsi les délais de traitement et limitant les déplacements physiques.

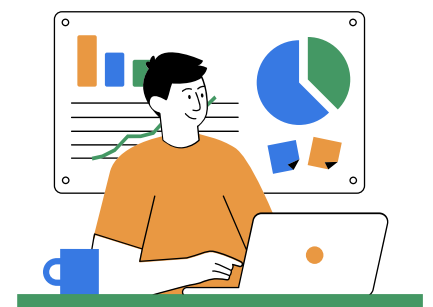


Cependant, malgré ces avancées, la digitalisation reste incomplète et fragmentée. Tous les ministères et agences ne sont pas au même niveau de maturité numérique. Certains services sont encore partiellement ou totalement non numérisés, obligeant les citoyens à faire face à des procédures longues et complexes. De plus, la multiplicité des plateformes et leur manque d'interconnexion créent souvent des redondances et des incohérences dans le traitement des demandes.

L'un des premiers obstacles à la transformation digitale est l'infrastructure technologique elle-même. Bien que des efforts significatifs aient été réalisés pour moderniser les systèmes d'information, certaines régions du Maroc souffrent encore d'un accès limité à des infrastructures numériques de qualité. Le développement d'une connexion Internet fiable, notamment dans les zones rurales, reste un défi majeur. Sans cette infrastructure de base, la mise en place de services publics en ligne performants est difficile, voire impossible.



De plus, l'investissement dans les technologies numériques au sein du secteur public doit être renforcé. Il ne s'agit pas seulement de mettre en place des plateformes en ligne, mais aussi de garantir leur sécurité, leur accessibilité et leur maintenance. La protection des données des citoyens devient également un enjeu crucial à mesure que les administrations stockent et gèrent de plus en plus d'informations sensibles.



# LES DÉFIS DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DANS LE SECTEUR PUBLIC MAROCAIN

## Former les ressources humaines : un impératif

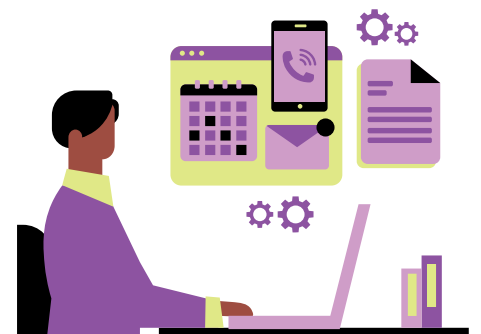
L'un des autres défis majeurs réside dans la formation des ressources humaines. La digitalisation ne concerne pas uniquement l'installation de technologies, mais implique également un changement de culture au sein des administrations. Les agents publics doivent être formés à l'utilisation des nouveaux outils numériques, et un accompagnement doit être mis en place pour faciliter la transition.

Cependant, la résistance au changement peut ralentir cette adoption. Dans de nombreux cas, les employés des administrations publiques ne possèdent pas les compétences numériques nécessaires pour utiliser efficacement les nouveaux systèmes. Il devient alors essentiel de mettre en place des programmes de formation adaptés, afin d'accroître les compétences numériques et de sensibiliser le personnel aux avantages de ces nouvelles technologies.

La transformation digitale ne doit pas seulement être perçue comme un outil de modernisation, mais aussi comme un moyen de rapprocher l'administration des citoyens. En rendant les services publics plus accessibles, plus rapides et plus transparents, la digitalisation contribue à renforcer la confiance des citoyens envers les institutions. De plus, l'e-administration permet de réduire la bureaucratie, souvent perçue comme lourde et inefficace.

Cependant, pour que la transformation digitale soit une réussite, il est nécessaire de prendre en compte les inégalités numériques au sein de la population. Certaines catégories de citoyens, notamment les personnes âgées ou les populations rurales, n'ont pas toujours accès aux outils technologiques ou ne sont pas suffisamment formés pour les utiliser. L'administration doit donc proposer des solutions inclusives, en veillant à ce que la transition numérique ne laisse personne de côté.

La transformation digitale du secteur public marocain présente de grandes opportunités pour améliorer l'efficacité et la transparence des services publics. Cependant, pour réussir, cette transition doit s'accompagner d'une modernisation des infrastructures, d'une formation adéquate des ressources humaines et d'une inclusion numérique de l'ensemble de la population. Les défis sont nombreux, mais en surmontant ces obstacles, le Maroc peut espérer se positionner parmi les pays ayant une administration moderne, au service de ses citoyens.



## LE MAROC, UN PAYS ENCORE TROP ACCRO AU CASH

**Le Maroc est confronté à une situation étonnante : le cash représente 28 % de son PIB, une proportion anormalement élevée comparée aux standards internationaux.**

Ce phénomène alerte les économistes, car il reflète à la fois un recours massif aux transactions informelles et une méfiance vis-à-vis des solutions numériques de paiement.

Sur le plan économique, cette dépendance au cash freine l'intégration financière et la modernisation des transactions.

L'État marocain tente de contrer ce phénomène par des lois de finances qui plafonnent les paiements en espèces.

Cependant, les effets de ces mesures semblent limités. Politiquement, la lutte contre l'économie informelle devient un enjeu de taille pour assurer une traçabilité des flux financiers.

Socialement, cette prédominance du cash reflète un manque de confiance dans le système bancaire et une fracture numérique persistante, notamment dans les zones rurales.


Des pays comme la Suède ou la Corée du Sud ont amorcé une transition vers une société sans cash, réduisant drastiquement l'usage des espèces grâce à des solutions numériques inclusives.

Au Maroc, cette transition reste balbutiante, freinée par des infrastructures technologiques insuffisantes et un cadre législatif encore trop permissif.



Le chemin vers la réduction de l'usage du cash au Maroc reste semé d'embûches. Sans une réforme en profondeur et une sensibilisation des citoyens, le pays risque de maintenir ce taux élevé de cash en circulation, freinant ainsi son développement économique. Les incertitudes demeurent sur l'efficacité à court terme des politiques mises en place pour y remédier.

---

28 % 

---



**ALERTE**

# **Dette publique : Un fardeau de 1118 milliards de dirhams**

La dette publique marocaine a franchi un seuil historique en 2024, avec des implications majeures pour l'économie nationale. Ce défi exige des réformes structurelles profondes pour préserver la stabilité financière du pays.

En 2024, la dette publique du Maroc a atteint 1 118 milliards de dirhams, soit 70,2 % de son Produit Intérieur Brut (PIB). Cette situation résulte d'une augmentation significative des dépenses publiques, tandis que les recettes ordinaires n'ont progressé que de 11,2 %. La dette nationale se compose principalement de 815 milliards de dirhams en emprunts intérieurs, tandis que 303 milliards sont dus à des créanciers étrangers. Malgré cette tendance inquiétante, le gouverneur de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, se veut optimiste, affirmant que le déficit budgétaire devrait se stabiliser à 4,4 % du PIB. Toutefois, cette dette grandissante pose des questions cruciales sur la soutenabilité des finances publiques à long terme.



Le Maroc, à l'instar d'autres pays en développement comme l'Égypte et la Tunisie, fait face à un niveau d'endettement similaire, ce qui fragilise la stabilité économique. Toutefois, le royaume mise sur des réformes structurelles pour redresser la situation. Parmi les initiatives envisagées figurent l'amélioration de la collecte fiscale, la rationalisation des dépenses publiques et la promotion de l'investissement privé.

Ces réformes visent à renforcer les finances publiques et à atténuer les effets néfastes d'une dette élevée.

Cependant, la question demeure : ces efforts seront-ils suffisants pour éviter une crise de la dette dans les années à venir ?

Le Maroc saura-t-il maintenir sa résilience économique face à la volatilité mondiale et aux pressions internes ?

**La dette publique du Maroc a atteint 1 118 milliards de dirhams, soit 70,2 % de son Produit Intérieur Brut (PIB).**



**L'CO2j**  
R212

M

D

M



**+750.000**  
AUDITEURS PAR MOIS

**LA WEB RADIO**

**#MDM**

**DES MAROCAINS  
DU MONDE**

ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIQUE

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**



**SCAN ME!**

# Enfin, le Plan Maroc Digital 2030 voit le jour

**Le gouvernement a officiellement lancé sa stratégie « Digital Morocco 2030 ». Cette stratégie, présentée par la ministre chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, Ghita Mezzour, ce mercredi 25 septembre, a pour objectif de créer 240.000 emplois directs et d'apporter une contribution de 100 milliards de dirhams au PIB d'ici 2030.**

Le numérique, levier de croissance économique et de progrès social

Maroc Digital 2030 représente une feuille de route ambitieuse pour accélérer la transformation numérique du Maroc. Conformément aux orientations royales, ce plan s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, visant à positionner le Maroc en tant que leader africain et acteur majeur sur la scène numérique mondiale. Cette analyse approfondie s'efforce de mettre en lumière les éléments clés de cette stratégie, tout en discutant de ses implications économiques et sociales.

Le Plan commence par souligner l'importance du numérique comme moteur de la croissance économique et du progrès social. Le message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI est particulièrement pertinent : il met l'accent sur la nécessité de développer des solutions numériques adaptées aux réalités culturelles et sociales des pays africains. En intégrant des ressources humaines africaines qualifiées, le Maroc peut répondre efficacement aux défis de la numérisation.

L'idée que la technologie numérique entraîne un changement structurel dans la production et la consommation est essentielle. Ce changement permet de nouveaux schémas économiques, facilitant ainsi l'investissement et la création d'emplois. Cette transition nécessite la mise à disposition de ressources financières et humaines, ce qui est crucial pour le succès de toute stratégie numérique à grande échelle.

## **La stratégie "Maroc Digital 2030" repose sur deux axes principaux :**

**1-La dynamisation de l'économie numérique, avec pour objectif de créer des solutions numériques locales et de stimuler la création de valeur et d'emplois.**

**2-La digitalisation des services publics, dans le but de faciliter l'accès des citoyens aux prestations et d'améliorer l'efficacité administrative.**

**Ces deux axes sont soutenus par trois catalyseurs :**

**Le développement des talents digitaux.**

**L'adoption des technologies cloud.**

**L'amélioration de la connectivité.**

Le renforcement des startups et l'exportation numérique sont également des composantes essentielles de cette stratégie. Le document propose la mise en place d'une gouvernance agile et de cadres réglementaires adaptés pour soutenir ces initiatives, avec un accent particulier sur l'inclusivité numérique et la participation des citoyens dans les zones rurales et reculées.

L'un des objectifs phares de "Maroc Digital 2030" est la digitalisation complète des services publics pour améliorer l'expérience des citoyens et des entreprises. À travers des actions comme la réduction des délais et la minimisation des déplacements nécessaires pour accéder aux services administratifs, cette initiative vise à simplifier les démarches et à rendre les services plus accessibles. La stratégie prévoit une adoption massive des solutions numériques d'ici 2030, avec des objectifs de satisfaction des usagers supérieurs à 80 % et une réduction de 50 % des délais des démarches administratives.

Cette approche repose sur une méthodologie centrée sur l'utilisateur, où chaque parcours est analysé et simplifié avant d'être digitalisé. Cela garantit que les services en ligne ne sont pas seulement des versions numérisées des procédures existantes, mais des processus réinventés pour offrir une expérience fluide et sans friction.



## Enfin, le Plan Maroc Digital 2030 voit le jour

Un autre volet central de la stratégie concerne la stimulation de l'économie numérique, notamment à travers la promotion de l'outsourcing et l'exportation de solutions digitales marocaines.

Le Maroc ambitionne de devenir une destination de choix pour les entreprises internationales en offrant des infrastructures et des incitations fiscales attractives, comme la prime à l'emploi et la réduction de l'Impôt sur le Revenu pour les entreprises de la zone Casa-Rabat.

Le pays vise également à soutenir les startups grâce à des financements tout au long de leur cycle de vie, de l'incubation à l'internationalisation.

Le développement d'un écosystème numérique robuste est un levier essentiel pour capter des marchés à forte valeur ajoutée, tels que ceux liés à l'intelligence artificielle.

Pour que cette transformation numérique soit possible, des investissements massifs dans les infrastructures de connectivité et le cloud sont nécessaires.

Le plan "Maroc Digital 2030" prévoit l'expansion de la couverture internet et l'amélioration des débits, avec des objectifs spécifiques tels que la couverture 5G de 70 % de la population d'ici 2030.

La stratégie met également en avant un modèle hybride combinant cloud souverain et cloud public, afin de protéger les données sensibles tout en permettant aux entreprises marocaines d'accéder aux dernières technologies cloud.

Enfin, l'inclusivité numérique et l'intelligence artificielle (IA) occupent une place centrale dans la vision "Maroc Digital 2030".

Il s'agit d'intégrer les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation, dans ce processus de digitalisation.

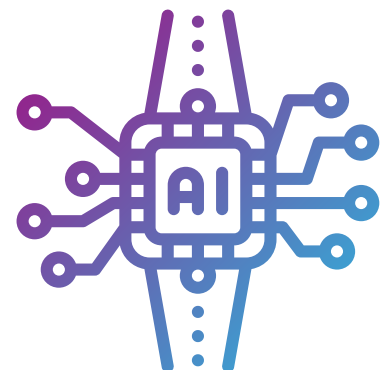
Des relais numériques seront mis en place pour garantir l'accès aux services dans les zones rurales et pour les populations vulnérables.

L'IA, quant à elle, est perçue comme un outil clé pour améliorer la qualité des services publics et privés, avec des cas d'usage concrets à fort impact socio-économique.

La stratégie "Maroc Digital 2030" constitue une feuille de route ambitieuse et bien définie pour transformer le paysage numérique marocain.

Elle met l'accent sur la collaboration entre le secteur public et privé, l'amélioration des infrastructures, le développement des talents, et surtout, l'inclusivité.

En respectant les objectifs fixés, le Maroc pourrait bien devenir un leader africain de la transformation numérique, stimulant ainsi son économie et améliorant la qualité de vie de ses citoyens.





## Startups dans le plan "Maroc Digital 2030" ?



Oui, le plan "Maroc Digital 2030" présente plusieurs avantages pour les startups innovantes, visant à stimuler l'écosystème entrepreneurial et encourager l'innovation numérique. Voici quelques-uns des principaux avantages identifiés dans le plan :

### 1. Financement tout au long du cycle de vie

Le plan met en place une stratégie de financement destinée à accompagner les startups tout au long de leur développement, depuis l'amorçage jusqu'à leur croissance à l'international. Cela comprend :

Des bourses de vie pour soutenir les fondateurs dans les phases initiales.  
Des prêts d'honneur et prêts d'amorçage, facilitant ainsi l'accès aux capitaux nécessaires pour le démarrage.  
L'attraction de Venture Capitalists (VC) internationaux, grâce à des incitations visant à réduire les risques pour ces investisseurs, ce qui permet de lever davantage de fonds.

### 2. Accès facilité aux marchés

Pour soutenir la croissance des startups, le plan prévoit des mesures facilitant l'accès aux marchés publics et privés :

Une préférence nationale est accordée aux produits "fabriqués au Maroc", ce qui donne un avantage compétitif aux startups locales.  
Un accès facilité aux commandes publiques, permettant aux jeunes entreprises de proposer leurs services et solutions à l'administration.  
Une promotion à l'international est prévue pour aider les startups à pénétrer de nouveaux marchés et à se développer à l'échelle mondiale.

### 3. Accompagnement et incubation

Le Maroc prévoit d'attirer des incubateurs internationaux de référence et de renforcer les incubateurs locaux afin de fournir un accompagnement de qualité aux startups. Ce soutien comprend :

Des programmes d'idéation, d'incubation, et d'accélération.  
L'assistance technique nécessaire pour accompagner les startups tout au long de leur développement.  
Une bourse d'incubation pour faciliter l'accès aux ressources dans les premiers stades du développement des projets.



# Startups dans le plan "Maroc Digital 2030" ?

## 4. Cadre réglementaire favorable

Le plan "Maroc Digital 2030" propose des adaptations du cadre réglementaire pour créer un environnement propice à l'innovation :

Label startup : ce label permet aux startups de bénéficier d'avantages spécifiques pour leur développement, notamment dans les processus administratifs et financiers.

Des incitations fiscales, telles que la réduction de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de l'Impôt sur les Sociétés (IS), sont proposées pour soutenir les startups dans leur phase de croissance.



## 5. Accélération et internationalisation

Le plan inclut un volet sur l'internationalisation des startups, avec la promotion des entreprises marocaines dans des événements internationaux comme le Gitex Africa Morocco. En outre, les startups marocaines bénéficient d'une augmentation du plafond des comptes en devise, facilitant ainsi les transactions internationales et les levées de fonds en dehors du pays.

## 6. Encouragement des startups à forte croissance (Gazelles et Licornes)

Un objectif clair est de faire émerger des startups de type "gazelles" (celles ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions de dollars et une croissance de 10 à 20 % sur trois ans) et de transformer certaines en "licornes", évaluées à plus d'un milliard de dollars. Le Maroc aspire à avoir 10 gazelles et 1 à 2 licornes d'ici 2030, en fournissant un soutien financier et technique constant.

Le plan "Maroc Digital 2030" est clairement conçu pour encourager les startups innovantes à prospérer grâce à un environnement propice à l'innovation, un financement structuré, un accès facilité aux marchés, et un cadre réglementaire favorable. Ces mesures visent non seulement à renforcer l'écosystème entrepreneurial marocain, mais aussi à faire du Maroc un hub technologique de premier plan, tant à l'échelle nationale qu'internationale.



# MAROC DIGITAL 2030 AMBITIONNE DE FAIRE DU PAYS UN HUB NUMÉRIQUE DE PREMIER PLAN



**Le plan Maroc Digital 2030 ambitionne de faire du pays un hub numérique de premier plan en Afrique et à l'échelle internationale, en misant sur l'économie numérique comme levier de croissance économique et de création d'emplois.**

**L'un des objectifs clés est de faire passer les revenus d'exportation numérique de 17,9 milliards de dirhams en 2023 à 40 milliards de dirhams d'ici 2030.**

Cette augmentation des revenus démontre l'intention du Maroc de se positionner comme un acteur clé dans l'exportation de solutions numériques, notamment à travers l'outsourcing et le digital export. Pour ce faire, plusieurs mesures incitatives sont mises en place, telles que la réduction de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de l'Impôt sur les Sociétés (IS), ainsi que des aides financières destinées à faciliter l'embauche et la formation de talents dans les secteurs clés du numérique.


En outre, le plan prévoit la création de 140.000 emplois supplémentaires dans le secteur du numérique, reflétant la capacité de ce secteur à absorber une partie significative de la main-d'œuvre et à lutter contre le chômage, notamment parmi les jeunes diplômés. Ce potentiel de création d'emplois est renforcé par la dynamique d'innovation attendue, qui devrait aboutir à l'émergence de 3.000 startups d'ici 2030. Le Maroc ambitionne de favoriser l'apparition de startups dites « gazelles », qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions de dollars avec une croissance de 10 à 20 % sur trois ans, et espère voir naître une à deux licornes (des startups valorisées à plus d'un milliard de dollars).



Le soutien au développement des startups passe également par des levées de fonds conséquentes, avec un objectif de 7 milliards de dirhams à travers des Venture Capitalists et des programmes de financement tout au long du cycle de vie des entreprises innovantes. Ce financement, couplé à un cadre réglementaire incitatif, permettra aux startups marocaines de se positionner sur le marché international tout en répondant aux besoins nationaux.

L'ambition de développer le secteur numérique s'inscrit également dans une stratégie de montée en gamme et de conquête de nouveaux marchés. Le Gitex Africa Morocco, événement clé pour la promotion internationale, est un exemple de la volonté marocaine de se faire connaître au niveau global et d'attirer des entreprises et des investisseurs internationaux. La création d'infrastructures adaptées à l'outsourcing et au digital export, ainsi que la simplification des procédures administratives et fiscales, est destinée à encourager les entreprises à s'implanter au Maroc et à contribuer à l'essor du numérique.

# MAROC DIGITAL 2030 AMBITIONNNE DE FAIRE DU PAYS UN HUB NUMÉRIQUE DE PREMIER PLAN



Pour que cette transformation numérique soit réalisable, la stratégie repose sur le développement des talents, des infrastructures de connectivité, et l'adoption du cloud comme levier technologique. Le programme "Digital Talents" constitue une pierre angulaire de cette stratégie. Il a pour ambition de former 100.000 talents par an, dont 50.000 reconversions dans le numérique. Ce programme permettra d'adapter les compétences de la main-d'œuvre nationale aux besoins spécifiques du secteur numérique, en réponse à la demande croissante d'experts en technologies telles que l'intelligence artificielle, le cloud computing, et la cybersécurité.

L'enjeu est d'assurer une adéquation continue entre l'offre de formation et les exigences du marché de l'emploi, avec la collaboration du secteur privé pour affiner les compétences recherchées. Le développement de mécanismes de formation rapide, comme les bootcamps et les écoles de codage, est au cœur de cette reconversion numérique. Ces efforts doivent également s'accompagner de l'attraction de talents étrangers via l'instauration d'un VisaTech, qui facilitera l'intégration de compétences internationales au sein des entreprises marocaines.

En parallèle, les infrastructures de connectivité jouent un rôle crucial dans cette transformation. D'ici 2030, le plan prévoit de connecter 5,6 millions de ménages à la fibre optique, assurant ainsi un accès haut débit pour une large majorité de la population. La fibre optique est essentielle pour garantir une infrastructure réseau robuste, nécessaire au développement des entreprises numériques, à l'outsourcing, et à l'usage accru des services numériques par les citoyens.

La couverture 5G est un autre objectif majeur, avec une ambition d'atteindre 70 % de la population marocaine d'ici 2030. La 5G permettra de soutenir la croissance exponentielle des objets connectés, de l'intelligence artificielle, et des services nécessitant une bande passante élevée. Cette connectivité avancée favorisera l'émergence d'écosystèmes numériques capables d'intégrer des solutions innovantes dans des secteurs variés comme l'agriculture, la santé, et l'éducation.

Le volet cloud du plan ambitionne quant à lui de déployer une offre nationale de services cloud adaptée aux besoins des secteurs public et privé. Le cloud souverain jouera un rôle clé dans la gestion des données sensibles et critiques, tout en assurant leur protection conformément à la législation marocaine. Le cloud public, en revanche, permettra d'accompagner la digitalisation massive des entreprises marocaines et d'ouvrir de nouveaux horizons à l'international.

Le plan "Maroc Digital 2030" est un projet ambitieux qui associe la transformation économique et administrative à une inclusion numérique pour tous. En développant les infrastructures de connectivité et de cloud, en formant les talents nécessaires, et en soutenant l'innovation à travers les startups, le Maroc se positionne comme un acteur clé de la révolution numérique en Afrique. Cette stratégie permettra non seulement de dynamiser l'économie numérique marocaine, mais aussi de garantir que tous les citoyens, quel que soit leur statut ou leur lieu de résidence, puissent bénéficier de cette transformation.



# AKKAN, LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ DE CROWDFUNDING AGRÉÉE AU MAROC



Akkan est désormais la première société de financement participatif (Crowdfunding) agréée au Maroc. Le samedi 25 mai 2024, elle a annoncé avoir obtenu son agrément auprès de la Banque centrale du Maroc.

La société marocaine aura pour principale activité la création et la gestion de plusieurs plateformes de crowdfunding de catégorie prêts ou dons. Elle y sélectionnera des porteurs de projet qui lanceront une campagne de financement à laquelle participeront des contributeurs et investisseurs en levant des fonds pour financer et développer leurs projets et bénéficier de conseils.

The logo for 'akkan' features the word 'akkan' in a bold, lowercase, sans-serif font. Above the final 'n', there is a stylized icon of a person jumping or falling, with a green circle above their head.

Pour obtenir cet agrément, Akkan a présenté des garanties suffisantes, et a constitué un capital social minimum égale ou supérieur à 300 000 dirhams (30 194 dollars).

Pour rappel, la Banque centrale et l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) ont publié en septembre 2023, des textes réglementaires devant régir l'activité de crowdfunding au Maroc. Début janvier 2024, l'AMMC a publié un guide visant à faciliter la compréhension des opérations de ce secteur.

Selon les prévisions de la Banque mondiale contenues dans un rapport publié en 2013 et intitulé crowdfunding's potentiel for developing worlds, le financement participatif représentera un marché potentiel de plus de 96 millions \$, d'ici 2025.





# LA WEB TV ECO & ECO

REGARDER L'ODJ WEB TV EN LIVE STREAMING  
24H/7J AVEC REDIFFUSION EN VOD !



LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE,  
POUR UN AVENIR DURABLE !

**+150.000**  
Télespectateurs / mois

**+20**  
émissions

**+500**  
épisodes



SCAN ME!





# Immobilier : mécontentement face aux nouvelles dispositions fiscales

**Depuis le 1er juillet, l'application de l'article 139-IV du CGI a bouleversé le secteur immobilier marocain. Désormais, notaires, adouls et autres professionnels du secteur doivent fournir une attestation de paiement de tous les impôts liés à un bien avant toute transaction.**

Cette mesure, incluse dans la loi de finances 2024, a pour objectif de renforcer la transparence fiscale, mais elle suscite le mécontentement des professionnels du secteur, qui dénoncent un allongement des délais et une chute drastique des transactions immobilières.

Un notaire, sous couvert d'anonymat, a déclaré que cette nouvelle disposition complique les ventes dans un marché déjà en difficulté.

Comparée à d'autres réformes similaires à l'international, notamment en France et en Espagne, cette mesure vise à limiter la fraude fiscale, mais son application reste controversée au Maroc. Les effets à long terme pourraient influencer la santé du marché immobilier marocain.



# دوش و قيس



## ECO EMPLOI

### Le secret bien gardé de 20 % des employés



Dans un monde professionnel en constante évolution, l'intelligence artificielle (IA) s'impose comme un outil précieux pour améliorer la productivité.

Cependant, une étude récente menée par Salesforce, relayée par l'expert en IA Bernard Marr, révèle un phénomène intrigant : environ 20 % des employés utilisent discrètement ces technologies au bureau, devenant ainsi des « utilisateurs souterrains ». Cette tendance soulève des questions cruciales sur la confiance envers l'IA et l'absence de directives claires de la part des employeurs.

**Productivité  
masquée :  
quand l'IA  
devient  
l'alliée  
secrète des  
employés !**

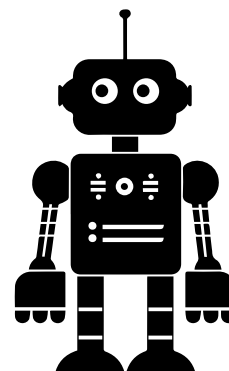
**Ces travailleurs, souvent réticents à partager leur utilisation de l'IA, craignent des réactions négatives de la part de leurs supérieurs.**

En effet, près de 74 % des utilisateurs d'IA clandestins préfèrent garder le silence sur leurs pratiques, illustrant un climat d'incertitude autour des attentes liées à ces outils.

Dans de nombreuses entreprises, une politique peu encourageante, voire restrictive, à l'égard de l'IA contribue à cette prudence. Pourtant, ceux qui osent intégrer l'IA dans leur quotidien professionnel rapportent des avantages significatifs : 81 % d'entre eux affirment avoir amélioré leur productivité et leur satisfaction au travail.

Malgré ces bénéfices, la méfiance persiste. Seulement 7 % des utilisateurs se disent pleinement confiants dans les résultats fournis par l'IA, ce qui alimente une culture de la discrétion. Pour remédier à cette situation, il est impératif que les entreprises établissent des lignes directrices claires concernant l'utilisation de l'IA.

En adoptant une approche proactive, comme encourager les discussions sur l'IA lors des réunions, les organisations peuvent créer un environnement où l'innovation est valorisée et où la confiance en ces technologies peut se développer.





# I - W E E K

## L'HEBDOMADAIRE EN BRÈVES



# +25.000

## LECTEURS PAR SEMAINE

Retrouver tous les anciens numéros de notre I-WEEK sur : [www.pressplus.ma](http://www.pressplus.ma)

[f](#) [@](#) [x](#) [d](#) [in](#) [v](#) @lodjmaroc



SCAN ME!



ECO CO2

# LE MAROC FAIT MARCHE ARRIÈRE : LA NORME EURO6 ATTENDRA JUSQU'EN 2027 !

**Le Maroc, en pleine mutation vers une mobilité plus durable, a récemment annoncé un report significatif de l'adoption de la norme Euro6 pour les véhicules utilitaires neufs. Initialement prévue pour entrer en vigueur le 1er janvier 2023, cette obligation sera finalement repoussée de deux années supplémentaires, permettant aux constructeurs et importateurs de mieux se préparer à cette transition.**

Ce changement, révélé dans un projet d'arrêté ministériel, vise à alléger les contraintes pesant sur le secteur automobile face à des défis économiques croissants, tels que l'inflation et les perturbations des chaînes d'approvisionnement.



La norme Euro6, qui impose des standards stricts de réduction des émissions polluantes, a été mise en place en Europe depuis 2015. Son adoption au Maroc représente une étape cruciale pour diminuer l'impact environnemental du transport routier.

Cependant, les autorités marocaines estiment qu'un décalage dans son application est nécessaire pour éviter de pénaliser les professionnels de l'industrie.

En effet, l'augmentation des coûts d'acquisition des véhicules neufs, estimée entre 5 et 12 %, pourrait freiner le renouvellement de la flotte automobile, un enjeu majeur dans un pays où la modernisation des transports est essentielle.

En parallèle, le gouvernement met en œuvre des initiatives comme « Safe Bus » et « Safe Autocar », destinées à encourager l'acquisition de véhicules modernes.

L'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) facilite également l'accès à des aides pour accompagner cette transition, témoignant de l'engagement du Maroc vers une mobilité plus verte et plus sécurisée.





# منضيعوش الما





## **BAM PLAFONNE LES FRAIS D'ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE À 0,65%**

Bank Al-Maghrib fixe un plafond de 0,65% sur les frais d'échange monétaire électronique pour les paiements par carte. Bank Al-Maghrib (BAM) a annoncé la mise en place d'un plafond de 0,65% sur les frais d'échange monétaire électronique pour les paiements par carte bancaire au Maroc.

Cette décision vise à encadrer les commissions prélevées par les banques et à protéger les consommateurs, interdisant aux commerçants de répercuter ces frais sur leurs clients. BAM espère ainsi encourager le développement des paiements électroniques dans le pays.

En parallèle, BAM a maintenu son taux directeur à 2,75% et prévoit une croissance économique de 2,8% en 2024, avec un rebond prévu à 4,4% en 2025.



## **MARSA MAROC JETTE L'ANCRE À COTONOU AU BÉNIN**

Marsa Maroc, leader dans la gestion portuaire au Maroc, a récemment signé une convention avec Bénin Manutentions S.A pour la gestion déléguée des Terminaux 1 et 5 du Port de Cotonou.

Cette collaboration, initiée en juillet 2024, renforce la présence de Marsa Maroc sur la scène internationale et marque une étape clé dans son développement en Afrique subsaharienne. Le port de Cotonou est une plateforme logistique essentielle pour le commerce en Afrique de l'Ouest.

Cette expansion stratégique de Marsa Maroc s'inscrit dans la dynamique de coopération sud-sud encouragée par le Maroc. Sur le plan économique, la gestion de ces terminaux devrait stimuler les échanges commerciaux entre le Maroc et le Bénin, tout en renforçant la position du Royaume en tant que hub logistique africain. Ce type de partenariat rappelle les investissements similaires de pays comme la Chine, qui se positionne également sur le marché portuaire africain.

## **UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE À 4,6 % : LE MAROC VERS UN REBOND EN 2025**

Ce dynamisme repose principalement sur une bonne campagne agricole estimée à 70 millions de quintaux, propulsant la valeur ajoutée agricole à une croissance de 11 %. Parallèlement, les secteurs non agricoles continueraient à progresser de 3,7 %, consolidant ainsi une relance globale.

Cependant, cette embellie reste fragile et dépend fortement des conditions climatiques. Les exportations, bien que modérées avec une croissance de 7,1 %, pourraient être contrebalancées par une hausse des importations à 6,8 %, impactant négativement le PIB national. La consommation des ménages, facteur clé, devrait contribuer à hauteur de 2,8 points de pourcentage, soutenue par une demande intérieure robuste.

## **CIMENTS DU MAROC RENFORCE SA POSITION AVEC DE NOUVELLES ACQUISITIONS**

Des acquisitions stratégiques pour consolider sa position de leader sur le marché. Ciments du Maroc renforce sa position sur le marché national grâce à l'acquisition de 62,62 % d'Asmet de Temara et de 99,99 % de Grabemaro, précédemment détenus par Votorantim Cimentos.

Cette opération permet à la société d'élargir ses capacités de production et de distribution de ciment, béton prêt à l'emploi et granulats.

Avec une cimenterie d'une capacité de 1,4 million de tonnes et plusieurs centrales à béton, Ciments du Maroc s'affirme comme le deuxième opérateur cimentier du pays, visant à répondre aux besoins croissants du marché et à optimiser son impact environnemental.



## BILAN DU PARLEMENT : SEULES 10 PROPOSITIONS DE LOI ONT ÉTÉ APPROUVÉES EN 3 ANS

Au cours des trois dernières années, le nombre de propositions de loi a chuté de manière significative, passant de 170 lors de la première année à seulement 70 propositions à la fin de la dernière session législative. Cette tendance alarmante est confirmée par une étude de l'association SimSim-Participation Citoyenne, qui met également en avant un taux de présence des parlementaires en séance largement insuffisant, ne dépassant pas 37,28 % en moyenne. Ce constat interroge sur le véritable engagement des représentants du peuple face aux enjeux sociétaux actuels.

Le 20 septembre 2024, plus de 5 000 avocats se sont rassemblés au théâtre Mohammed V à Rabat pour protester contre une série de réformes législatives proposées par le Parlement.

Organisée par l'Association des barreaux du Maroc, cette mobilisation dénonce ce que les avocats appellent une « offensive législative » menaçant à la fois les droits des citoyens et l'indépendance de la profession d'avocat. Au cœur des préoccupations des manifestants figurent plusieurs projets de loi qui, selon eux, affaiblissent les garanties judiciaires et remettent en question le rôle de défenseur des avocats.

Face à cette situation, les avocats exigent une révision urgente de ces textes législatifs, tout en mettant en garde contre une escalade de leurs actions si leurs revendications ne sont pas prises en compte. Ce mouvement s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes entre les professionnels du droit et les législateurs, alors que le gouvernement tente de réformer le système judiciaire.

## DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PROSTITUTION NUMÉRIQUE À RABAT

Les services de sécurité de Rabat ont récemment démantelé un réseau numérique impliquant l'exploitation sexuelle de mineurs. Cette opération préventive révèle les dangers accrus auxquels sont exposés les jeunes sur internet.

Le 24 septembre 2024, une intervention ciblée a conduit à l'arrestation d'un individu soupçonné d'avoir mis en place un réseau pour attirer des mineurs à des fins sexuelles. Le suspect, qui a comparu devant le tribunal de première instance, fait face à neuf accusations sérieuses, témoignant de la gravité de ses actes. Ce démantèlement met en lumière une problématique alarmante : l'utilisation des technologies numériques par des prédateurs pour exploiter les enfants. Le procureur du roi a décidé de maintenir le suspect en détention, soulignant la nécessité d'une réponse rapide et efficace face à ce fléau.

Cette affaire souligne l'urgence d'initiatives visant à renforcer la protection des enfants sur internet. Les parents, éducateurs et autorités doivent travailler ensemble pour sensibiliser sur les risques numériques et mettre en place des mécanismes de surveillance et de prévention. La lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs doit rester une priorité pour la société marocaine.

## AVOCATS EN COLÈRE : 5 000 VOIX CONTRE LES RÉFORMES LÉGISLATIVES



# L'extension de la LGV entre Marrakech et Tanger entre dans sa phase finale

Ce projet ambitieux permettra de relier les deux villes en seulement 2h45, renforçant ainsi le réseau de transport national et améliorant la mobilité entre les principales régions du pays. Selon Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'ONCF, cette extension viendra s'ajouter à la ligne Tanger-Casablanca, déjà en service, consolidant le Maroc en tant que leader africain du transport ferroviaire à grande vitesse.

L'extension de la LGV entre Marrakech et Tanger s'inscrit dans la volonté du gouvernement marocain de moderniser ses infrastructures et d'accélérer son développement économique. Une telle infrastructure permettra non seulement de faciliter les déplacements des citoyens, mais aussi de dynamiser le tourisme et de favoriser les échanges commerciaux entre le nord et le sud du pays.

En comparaison avec d'autres pays africains, le Maroc se distingue par son engagement à investir massivement dans les infrastructures de transport. Ce projet témoigne également de l'ambition du royaume de devenir un hub économique régional, en facilitant les flux de biens et de personnes sur son territoire.



**Le Maroc franchit une nouvelle étape dans la mobilité ferroviaire avec l'extension de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Marrakech et Tanger.**

Cependant, la mise en œuvre de ce projet pose des défis financiers et environnementaux. Les investissements massifs nécessaires pour construire ces infrastructures doivent être équilibrés avec les priorités budgétaires du pays, et l'impact écologique d'un tel projet doit être surveillé de près.

À long terme, l'extension du TGV pourrait transformer le paysage économique marocain, réduisant les distances, facilitant le commerce intérieur et renforçant la cohésion entre les différentes régions du pays. Toutefois, des incertitudes subsistent quant au calendrier précis de mise en œuvre, ainsi qu'aux retombées économiques et sociales à long terme.



**MAÎTRE OMAR MAHMOUD BENDJELLOUN**  
C'EST UNE ATTEINTE À LA JUSTICE,  
AU PROCÈS ÉQUITABLE, À LA DÉFENSE  
ET IN FINÉ AUX CITOYENS ET CITOYENNES



**Eco Business**  
Bank Al-Maghrib a communiqué ses prévisions macroéconomiques

**Breaking news**  
Comex de l'Istiqlal prévue pour le 5 octobre



SCAN ME!  
WWW.LODJ.MA  
N°56 : SEMAINE 04  
SEPTEMBRE 2024

THIS WEEK

THIS WEEK



**منصف الخياري**

لهذا السبب يحتج المحامون  
وهذا هو رأيي بخصوص  
الإصلاحات التي يقترحها وهبي



SCAN ME!  
WWW.LODJ.INFO  
2024-2025-27-28

**حياتنا**  
المنحوية السامية  
للتخطيط : ارتفاع أسعار  
اللحوم بنسبة 6.8%  
بين شهري يوليو وعشت

**أخبار الأسبوع:**  
57% من المغاربة :  
الرجال أفضل من  
النساء في القيادة  
السياسية





L'HEBDO EN BRÈVES, 100% WEB CONNECTÉ & AUGMENTÉ DE L'ODJ MÉDIA



## SPÉCIAL FNIDEQ

### 16 CHRONIQUEURS S'EXPRIMENT !



Quand la frustration des jeunes déborde aux frontières, amplifiée par les réseaux sociaux

Scènes de chaos à Fnideq, malaise dans le pays



SCAN ME!

WWW.LODJ.MA  
N°54 : SEMAINE 03  
SEPTEMBRE 2024